

COLLECTIVITÉS ■ Les directeurs généraux des services communaux et intercommunaux réunis à Limoges

La nouvelle fiscalité locale en question

Les directeurs des services des communes et des intercommunalités du Limousin viennent d'échanger leurs expériences sur la question brûlante de la réforme de la fiscalité locale.

Recueilli par Marcel Oudot
marcel.oudot@centrefrance.com

Marie-Noëlle Anduru, directrice générale des services de la communauté de communes du Val de Vienne, basée à Aix-sur-Vienne, et Christophe Verger, directeur général des services de la ville de Panazol, co-organisateurs des deuxièmes Rencontres territoriales du Limousin, répondent à nos questions.

■ **Christophe Verger, quel est le but de ces Rencontres territoriales ?** Le but est naturellement d'échanger entre professionnels. Ces rencontres, auxquelles participent des Limousins mais aussi des voisins, des Auvergnats notamment, font d'ailleurs suite à un premier volet, abordé ensemble en novembre dernier, sur le thème de l'actualité juridique des intercommunalités.

■ **Marie-Noëlle Anduru, le sujet de la fiscalité locale**



FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX. Marie-Noëlle Anduru et Christophe Verger, chevilles ouvrières des Rencontres territoriales consacrées à la réforme des finances locales. PHOTO JEAN-LUC SIMON

est-il si brûlant qu'il vous incite à échanger avec vos homologues ? Bien sûr ! Le nouveau dispositif fiscal, avec la suppression de la taxe professionnelle et l'instauration d'une contribution économique territoriale, induit une réforme en profondeur de la nature des recettes des collectivités locales et de leur répartition. La réforme a un impact direct sur l'autonomie fiscale des collectivités. Elle introduit une modification de l'assiette fiscale qui impose une remise à plat des stratégies de solidarité financières au sein du couple communes-communauté.

■ **Christophe Verger, sur quoi déboucheront vos travaux ?** Le syndicat national des directeurs généraux de collectivités territoriales, que je préside en Limousin, et l'Association des directeurs généraux des communautés de France, vont formaliser leurs relations avec le Centre National de la fonction publique territoriale au moyen d'une convention, signée ce jour. Notre partenariat se fonde sur la nécessaire analyse des besoins de connaissance et d'expertise.

■ **Marie-Noëlle Anduru, outre ses aspects techniques qui vous préoccupent, cette réforme est-elle une bonne réforme ?** La modernisation non contestable de cet impôt économique local qu'était la taxe professionnelle va donner lieu à un transfert de richesses entre les territoires qui ne va pas sans susciter de vives inquiétudes. Les conséquences de la réforme sont incertaines en dépit des simulations du ministère de l'Économie. Espérons que la clause de « revoyure » introduite par les sénateurs permettra les ajustements inmanquablement nécessaires. ■

REPÈRES

Ester. Les deuxièmes Rencontres territoriales du Limousin se sont déroulées jeudi au pôle Ester. Elles font suite à une première conférence, le 27 novembre, sur l'actualité juridique toujours plus complexe de l'intercommunalité.

Forum le 6 mai. Le forum régional des directeurs généraux du Limousin se déroulera à Tulle, le 6 mai.